



Compte rendu du déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFB au Parc Oriental de MAULEVRIER (49)

L'Assemblée Générale de la FFB s'est tenue le **dimanche 15 septembre 2013 à 10 h.**

Elle fait suite à l'Assemblée Extraordinaire pour laquelle le quorum nécessaire pour valider ces assemblées a été atteint (59 clubs présents ou représentés).

Après avoir remercié les membres présents, le Président Jean Marc POUILLON présente son rapport moral (ce document était joint à la convocation – je vous rappelle vous pouvez toujours retrouver ce document ainsi que le rapport de la Vice-Présidente, le bilan de l'année 2012 ainsi que le budget prévisionnel 2013 sur le site de la FFB suivant les indications qui figuraient en bas de page de la convocation à savoir :

: aller sur

<http://www.ffb-bonsai.org>

puis cliquer dans la liste de gauche sur « **espaces réservés** »

Ensuite cliquer sur « **Espace privé de stockage réservé aux représentants de clubs** »

Entrez le **login** « president.club » puis le **mot de passe** « docffb13 » vous accéderez alors à un répertoire qui contient ces documents.)

Le Président en a fait toutefois une lecture en commentant les différents points.

Des questions sont posées à savoir :

Les ateliers organisés par la Fédération : A la demande d'ouvrir librement ces ateliers aux visiteurs « muets », le Président répond que ce ne serait pas juste vis-à-vis de ceux qui ont fait l'effort de s'inscrire et de payer l'atelier, de plus leur présence autour de l'intervenant peut gêner et empêcher les participants de bénéficier pleinement de leur stage.

Cependant l'objectif de la FFB étant de favoriser la pratique du bonsaï, le président rappelle

- que le conseil d'administration à voter l'organisation d'un atelier gratuit, par an et par région, avec 2 N3 **entièrement pris en charge** par la Fédération, pendant un week-end pour une quinzaine d'adhérents. Charge aux délégués régionaux de l'organiser, voire de le scinder en 2 fois 1 journée s'il y a beaucoup d'inscriptions, et surtout en dehors de la date de l'exposition régionale.

- Que les clubs organisateurs de l'exposition régionale bénéficient automatiquement d'un atelier gratuit, entièrement pris en charge par la FFB, et après l'exposition régionale où ils sont très occupés par la logistique. **Ils doivent en faire la demande auprès de leur délégué régional.**
- Que, lors de l'exposition régionale, les adhérents ne sont pas obligés de n'apporter que des arbres pour la sélection mais qu'ils peuvent apporter des arbres pour lesquels ils veulent des conseils (culture, esthétique, présentation...) auprès des membres du jury qui sont là aussi pour les aider à progresser.

La sélection des arbres : le Président rappelle que les arbres sélectionnés lors de l'exposition REGIONALE participent au congrès NATIONAL qui suit directement. Et **s'ils sont remarqués au congrès national**, ils peuvent participer au congrès EBA de l'année SUIVANTE.

Concernant la qualité des arbres français, le Président fait remarquer que depuis quatre ans, à chaque congrès EBA, au moins un arbre français est primé. C'est un signe fort de l'évolution positive de nos arbres.

Concernant la prise en charge de la venue de Koji HIRAMATSU lors de l'exposition nationale Mame et Shohin à Rouen en 2014 : le Président rappelle que les expositions nationales sont managées par le club organisateur, que les dépenses sont engagées par la FFB, et qu'à la fin de la manifestation gains ou pertes sont partagées à part égales entre le club et la Fédération. »

Son rapport est adopté à l'unanimité.

La vice-présidente Maryse THIEBAUT, avant de présenter son propre rapport, indique que les réponses à certaines questions posées figurent justement dans ce rapport. (cf site ffb). La question se pose de savoir si les documents annexes de la convocation à l'AG sont bien consultés.....L'information ne peut pas passer si personne ne lit les communications.

Elle insiste sur l'importance des réunions de présidents lors des expositions régionales ce qui permet, entre autre, de renforcer la cohésion des clubs entre eux et de faire remonter les desiderata des clubs vers la Fédération

Il se pose, comme toujours, le problème de l'adhésion de tous les membres d'un même club à la Fédération, comme l'obligation en est fait dans l'article 5 du Règlement Intérieur (sauf bien entendu cas extrêmes et rarissimes).

Elle présente les projets à savoir :

- La deuxième session réservée aux formateurs de clubs qui va se tenir cette année,
- Le recensement de la tenue des ateliers : à ce sujet Michel AUGÉIX précise que de septembre 2012 à juin 2013 il y a eu 116 déplacements de N2/N3.
- Le passage de N3 en 2014
- Le passage de N2 et N3 en Guadeloupe et Martinique (Michel indique qu'à ce jour il y a déjà plus de 20 candidats) en décembre 2014.

Régine CORROLLER, Trésorière de la F.F.B, présente les comptes (cf site ffb) qui ont été vérifiés, comme chaque année par un comptable.

Elle précise que nous avons un club en moins par rapport à 2011 mais 110 adhérents de plus. Et que nous avons eu 34 passages de N en 2012 (un de plus qu'en 2011)

Elle demande l'attention des DR lors de leur achats d'arbres pour les nouveaux talents il faut arriver au meilleur rapport qualité/prix.

Le déficit enregistré pour le congrès 2012 à Lyon (-2.000 €) tient à la mise en place du Plan Emeraude par la ville de Lyon ce qui a supprimé la gratuité du site du Parc de la Tête d'Or ainsi qu'au peu d'inscriptions encaissées pour l'atelier Iijima.

En ce qui concerne le budget prévisionnel elle indique qu'en 2013 nous avons un club de plus qu'en 2012.

A ce jour le bilan est définitif pour le congrès EBA à savoir :

88.909 € en recette contre 80.777 € en dépenses. Il faut toutefois préciser que le bénéfice de 8.000 € est à partager à moitié avec l'ASCAP, club organisateur. Il est demandé que ces 4.000 € apparaissent dans le compte « dépenses ».

En résumé elle précise qu'en 2012 nous avons réalisé un bénéfice d'environ 6.000 € (il sera d'environ 2.000 € pour 2013)

Les comptes présentés sont adoptés à l'unanimité.

Questions diverses :

Angélique BOURCEAUX, DR de la région Nord rappelle qu'Albert DELFORGE, Président de « L'Arbre dans la Main », a présenté par courrier adressé au Président, la **candidature** de son club pour l'organisation du **Congrès 2016** à Villeneuve d'Ascq. Michel BUSEYNE, son mandant, précise que ce sera 10 ans après le dernier congrès que ce club avait organisé.

Par ailleurs le Président a également reçu la **candidature** du « Bonsaï club du Limousin » pour l'organisation de **l'exposition Mame/Shohin de 2016**

Des accords de principe sont votés pour ces 2 candidatures.

Montant de la cotisation pour 2014 :

La proposition qui avait été votée lors de l'AG 2011 au Mans entraine une augmentation de la cotisation de 1 € tous les 2 ans.

Pour 2014 le tarif proposé est donc le suivant :

17 € pour les membres d'un club

22 € pour les clubs

22 € pour les adhérents individuels.

Un vote est réalisé à main levée avec le résultat suivant :

Abstention : 10 voix

Contre : 214 voix

Pour : 878 voix

Ce nouveau tarif est donc adopté.

Elections au Conseil d'Administration :

Il est rappelé que, conformément à l'article 6 de nos statuts, le conseil d'administration doit être composé de 23 membres à savoir :

- 10 délégués régionaux (élus par les présidents de leur région, membres de droit)
- 1 représentant du Collège des Juges (élu par ses pairs, membre de droit)
- Et un nombre de membres élus par l'assemblée générale qui ne peut être inférieur au nombre de membres de droit + 1, ce qui nous fait un minimum de 23 membres au total au CA.

Michelle DUCRET donne lecture d'une candidature reçue de **Pascal GRADT** (de Lambersart –banlieue Lilloise) qui est **élu à l'unanimité** ; et par ailleurs il est fait appel à candidatures dans la salle.

Se présentent :

Dominique BOTBOL Président du Club des Amis du Bonsai (Nantes) (37 voix contre)

Philippe MASSARD (à titre personnel et non au titre de Parlons Bonsai) (113 voix contre)

Jean Marc POUILLON, actuel Président, autorisé à se représenter en raison de la décision prise en AG extraordinaire, (152 voix contre)

Cédric CHAMBERLAND, Président de l'Arbre de Poche. (élu à l'unanimité)

Le CA se trouve ainsi complété de ces 5 membres.

Il est demandé que les clubs, bien entendu dans la mesure de leur possible, dispose d'une adresse mail ce éviterait les changements d'adresse des présidents lorsqu'ils viennent d'être élu ou même parfois en cours de mandat.

En l'absence d'autres questions diverses le Président clos l'Assemblée Générale à 11 h 30.

La secrétaire